

RAPPORT ANNUEL



20
09





L'autre banque

Fondée sur un socle de valeurs fortes, la Banque Profil de Gestion a l'ambition de devenir un acteur majeur dans le domaine du *private banking* en se focalisant sur les besoins de sa clientèle. Une préoccupation centrale rendue possible grâce à la taille humaine de notre banque qui possède dans ses gènes la culture du service. En s'appuyant sur une éthique sans concession, la Banque Profil de Gestion a donc la volonté de préserver et de développer le patrimoine de ses clients dans la plus grande transparence. Implantée à Genève, notre banque ouvre de nouvelles perspectives à sa clientèle en rassemblant des talents à même de délivrer les solutions les plus adaptées au nouveau contexte financier et réglementaire. Grâce à leur esprit entrepreneurial, nos collaborateurs sont également en mesure d'élaborer des propositions innovantes en s'adaptant à toutes les exigences des clients.

La Banque Profil de Gestion privilégie avant tout la préservation du capital grâce à des actifs traditionnels et alternatifs. Pour cela, nous avons mis en place une architecture ouverte qui nous permet de garantir l'indépendance de notre établissement et le recours aux meilleurs produits du marché. Cette politique engagée et déterminée de la Banque Profil de Gestion s'appuie sur les principes qui ont assuré la croissance de son actionnaire majoritaire, le Groupe Bancaire Profilo, présidé par Matteo Arpe dont les succès dans le domaine du *private* et *public equity* servent de référence pour nos équipes.



R A P P O R T A N N U E L 2 0 0 9

WWW.BPDG.CH

Rétrospective 2009

Bien que toujours fragiles, la reprise économique et les marchés ont été fidèles aux attentes durant l'exercice 2009, permettant de combler tout ou partie des baisses enregistrées l'année précédente.

Parallèlement, le système bancaire suisse a été l'objet de mesures de contraintes sans précédent de la part des Autorités et Etats étrangers, accompagnés d'amnisties fiscales orchestrées par différents pays européens. Dans un tel environnement, la Banque a été en mesure de poursuivre sa restructuration commencée en 2008. Mi-2009, le groupe italien SATOR a repris la majorité du capital-actions de Banca Profilo S.p.A., accompagnant cette mesure d'un repositionnement de la banque genevoise en consolidant ses fondements. A ce jour et en deux ans, la Banque a procédé à des changements importants tant au niveau de la Direction que de ses collaborateurs pour atteindre un effectif de 38 personnes.

La réduction des actifs sous gestion, cumulée à un environnement financier qui incite encore à la prudence, a conduit à un résultat net négatif de CHF 2,6 mios, après provisions et autres charges.

La Banque dispose toutefois toujours d'une confortable marge puisque les ratios fonds propres excèdent de 494% ceux requis, ce qui laisse à la Banque une marge de manœuvre appréciable pour son développement.

Fin d'année, la Banque a changé sa raison sociale en Banque Profil de Gestion SA, marquant ainsi le départ d'une nouvelle banque.

L'année 2010 sera axée sur la mise en œuvre d'un développement prudent et solide afin de doter la Banque d'une structure reconnue et respectée dans ses principaux domaines d'activités, à savoir la gestion privée et le *capital market*.

Le Conseil d'administration tient à remercier les membres de la Direction, les cadres et employés qui ont activement participé à la poursuite de la restructuration dans le cadre des plans de l'actionnaire de référence. Les résultats atteints, et tous peuvent en être fiers, ont été possibles grâce aux efforts coordonnés de chacun.

Le Conseil d'administration tient aussi à exprimer sa gratitude aux clients de la Banque pour la confiance témoignée tout au long de ce processus de redimensionnement.

Le Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires du 27 avril 2010

Résultat de l'exercice 2009

L'exercice se solde par un résultat négatif de CHF 2'687'183.-.

Le résultat comprend l'ensemble des correctifs de valeurs, provisions, pertes et impôts nécessaires.

Au vu du résultat, il est proposé de ne pas verser de dividendes.

Propositions

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes relatifs à l'exercice 2009, tels qu'ils lui sont soumis.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection individuelle des membres du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an.

MM. Giacomo Garbuglia et Renzo Torchiani n'ayant pas sollicité le renouvellement de leur mandat, le Conseil d'administration propose la nomination de M. Fabio Candeli et M. Ivan Mazuranic.

Des actionnaires proposent à l'Assemblée générale l'élection de M. Colin Hill en tant que membre du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de nommer pour une durée de fonction d'un an en tant qu'organe de révision, la fiduciaire PriceWaterhouseCoopers SA, Genève, afin d'avoir le même réviseur que celui de la maison-mère.

Genève, mars 2010

Commentaires sur les résultats de l'exercice 2009

L'exercice se solde par un résultat négatif de CHF 2.6 mios. Ce résultat a été principalement influencé par des correctifs de valeurs et provisions pour un montant de CHF 2.3 mios décidés par les organes de la Banque conformément aux principes comptables applicables.

Les résultats 2009 de la Banque reflètent dans leur ensemble les ajustements et restructurations effectuées, tant au niveau des activités qu'au niveau de la structure actionnariale et organisationnelle de la Banque.

Le résultat des opérations d'intérêts a subi une importante diminution de l'ordre de 56% par rapport à l'exercice précédent, due à un niveau extrêmement bas des taux et à un renforcement significatif de la valeur du franc suisse par rapport aux principales monnaies. Si le résultat des opérations de commissions et des prestations de services n'a pas subi de variation significative (-10% par rapport à 2008), une augmentation importante a pu être constatée dans le résultat des opérations de négoce qui s'inscrivent à CHF 8.2 mios contre CHF 2.3 mios lors de l'exercice précédent. Cette variation s'explique par le développement de l'activité *Capital Markets* (intermédiation d'obligations uniquement) déjà initiée en fin 2008.

Au niveau des coûts, l'augmentation des charges du personnel reflète la poursuite des efforts de restructuration ainsi que les investissements consentis dans le département *Capital Markets*. Les autres charges d'exploitation ont pu être diminuées d'environ 10% en comparaison avec 2008.

Le total du bilan a peu diminué par rapport à l'année passée (-5%). Compte tenu de l'incertitude des marchés boursiers, la Banque a appliqué une politique d'avances en crédits lombards à la clientèle plus restrictive ce qui est reflété par une baisse de 23% des créances sur la clientèle et une augmentation des créances sur les banques.

Malgré un *Net new money* négatif de CHF 125 mios et compte tenu des performances positives des marchés boursiers, les avoirs de la clientèle n'ont diminué que de 9%, passant de CHF 1'000 mios au 31 décembre 2008 à CHF 910 mios au 31 décembre 2009.

Il convient enfin de relever que l'assise financière de la Banque est solide et consistante avec un excédent de fonds propres de plus de 494% (430% en 2008) comme le montre le tableau des fonds propres calculés selon les exigences de Bâle II. Ceci résulte d'une stricte gestion des risques, abaissant l'exigence des fonds propres nécessaires de CHF 13,5 mios contre CHF 11,5 mios en 2009.

En CHF 1'000	31.12.2009
Total des fonds propres pris en compte	68'526
Fonds propres nécessaires	
Risques de crédit selon AS-CH	(7'480)
Risques sans contrepartie	(812)
Risques de marché	(50)
Risques opérationnels	(3'199)
Total des fonds propres nécessaires	(11'541)
Surplus de fonds propres	56'985

Genève, mars 2010



RAPPORT
DE L'ORGANE
DE RÉVISION
IMAGE FIDÈLE



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Banque Profil de Gestion SA, Genève

Rapport sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 12 à 42) de Banque Profil de Gestion SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009. Les présents comptes annuels ont été établis selon l'article 69 du Règlement de cotation de la Bourse suisse.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

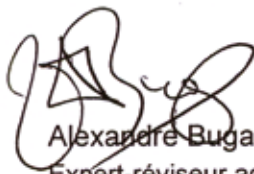
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Myriam Meissner
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 mars 2010

Bilan au 31 décembre 2009

établi selon le principe de l'image fidèle

Actifs

En CHF	2009*	2008*
Liquidités	2'866'679	2'785'034
Créances résultant de papiers monétaires	8'012	3'607
Créances sur les banques	92'143'562	67'623'236
Créances sur la clientèle	85'649'262	111'077'866
Créances hypothécaires	16'256'887	12'240'887
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	498	504
Immobilisations financières	2'027'008	3'035'008
Immobilisations corporelles	2'277'934	2'818'649
Comptes de régularisation	2'815'342	3'214'129
Autres actifs	1'294'996	13'908'903
Total des actifs	205'340'180	216'707'823
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	28'433	10'343'535

*avant répartition

Passifs

En CHF	2009*	2008*
Engagements résultant de papiers monétaires	-	793
Engagements envers les banques	6'452'864	12'210'383
Autres engagements envers la clientèle	86'887'503	80'944'541
Emprunts obligataires convertibles	9'999'500	9'999'500
Comptes de régularisation	4'572'249	4'107'115
Autres passifs	4'288'051	15'416'016
Correctifs de valeurs et provisions	25'808'338	23'857'466
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550'000	2'550'000
Capital social	14'430'600	14'430'600
Réserves issues du capital	1'352'363	1'352'363
Réserves issues du bénéfice	52'643'768	53'242'883
(Perte) de l'exercice	(2'840'334)	(599'115)
Propres titres de participation	(804'722)	(804'722)
Total des passifs	205'340'180	216'707'823
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	1'133'676	1'117'000

*avant répartition

Bilan au 31 décembre 2009

établi selon le principe de l'image fidèle

Opérations hors bilan

En CHF	2009	2008
Engagements conditionnels	3'925'215	3'295'606
Engagements irrévocables	428'000	430'000
Instruments financiers dérivés		
Valeurs de remplacement positives	790'541	13'477'949
Valeurs de remplacement négatives	721'374	12'431'344
Montant des sous-jacents	100'203'667	328'834'862
Opérations fiduciaires	108'816'573	272'782'317

Compte de résultat établi selon le principe de l'image fidèle

1. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE

En CHF	2009	2008
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	3'720'952	8'233'334
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	55'424	82'505
Charges d'intérêts	(295'285)	(405'852)
Résultat des opérations d'intérêts (sous-total)	3'481'091	7'909'987
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	309'338	248'521
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	9'143'429	10'391'801
Produit des commissions sur les autres prestations de service	679'330	668'363
Charges de commissions	(3'753'016)	(4'206'493)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service (sous-total)	6'379'081	7'102'192
Résultat des opérations de négoce	8'174'077	2'270'958
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-	4'656
Autres produits ordinaires	693'333	692'706
Autres charges ordinaires	(49'484)	(6'559)
Autres résultats ordinaires (sous-total)	643'849	690'803
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(12'007'658)	(9'531'549)
Autres charges d'exploitation	(6'927'775)	(7'509'298)
Charges d'exploitation (sous-total)	(18'935'433)	(17'040'847)

Compte de résultat établi selon le principe de l'image fidèle

2. BÉNÉFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE

En CHF	2009	2008
Bénéfice brut	(257'335)	933'093
Amortissements sur l'actif immobilisé	(587'159)	(740'820)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(2'318'832)	(629'232)
Résultat intermédiaire	(3'163'326)	(436'959)
Produits extraordinaires	626'384	112'662
Impôts	(303'392)	(274'818)
(Perte) de l'exercice	(2'840'334)	(599'115)

Tableau de financement

En CHF 000	2009			2008		
	Source de fonds	Emploi de fonds	Solde	Source de fonds	Emploi de fonds	Solde
Flux de fonds du résultat opérationnel						
Résultat de l'exercice	-	2'840		-	599	
Amortissements sur l'actif immobilisé	587	-		741	-	
Correctifs de valeurs et provisions	1'950	-		-	9'442	
Comptes de régularisation actifs	399	-		-	1'239	
Comptes de régularisation passifs	465	-		-	208	
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	3'401	2'840	561	741	11'488	(10'747)
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	-	-		-	-	

Tableau de financement (suite)

En CHF 000	2009			2008		
	Source de fonds	Emploi de fonds	Solde	Source de fonds	Emploi de fonds	Solde
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé						
Autres immobilisations corporelles	-	46		-	520	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	-	46	(46)	-	520	(520)
Flux de fonds de l'activité bancaire						
• Opérations à moyen et long terme (> 1 an)						
Créances hypothécaires	-	-		10'513	-	
Immobilisations financières	-	2'027		3'005	-	
• Opérations à court terme						
Engagements résultant de papiers monétaires	-	1		-	587	
Engagements envers les banques	-	5'757		-	8'773	
Engagements envers la clientèle	5'943	-		-	15'443	
Créances résultant de papiers monétaires	-	4		-	4	
Créances sur les banques	-	24'521		57'629	-	
Créances sur la clientèle	25'429	-		-	13'470	
Créances hypothécaires	-	4'016		-	12'241	
Immobilisations financières	3'035	-		-	1'923	
Autres actifs	12'614	-		-	11'410	
Autres passifs	-	11'128		5'238	-	
• Etat des liquidités						
Liquidités	-	82		-	1'267	
Flux de fonds de l'activité bancaire	47'021	47'536	(515)	76'385	65'118	11'267
Total source de fonds	50'422			77'126		
Total emploi de fonds		50'422			77'126	

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

La numérotation des informations de l'annexe suit celle de l'article 25c de l'Ordonnance sur les banques (OB). Celles ne concernant pas notre Banque ne sont pas commentées.

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

Généralités

La Banque Profil de Gestion SA (anciennement Société Bancaire Privée SA jusqu'au 30 novembre 2009) est une banque de droit suisse, cotée et participant associé de la Bourse suisse. Son champ d'activité s'étend à la gestion de patrimoines, aux opérations boursières et à des activités annexes, telles que l'octroi de crédits lombards pour le compte de sa clientèle et la fourniture d'opérations d'ingénierie financière. Des crédits hypothécaires sont également accordés à quelques clients disposant d'un dépôt important, à des collaborateurs et aux organes.

Evénements importants

Au cours du premier semestre de l'exercice, avec l'autorisation de la FINMA, le Groupe SATOR animé par M. Matteo ARPE est entré au capital de notre actionnaire de référence Banca Profilo SpA, suite à ce changement, une partie du Conseil d'administration de la Banque a été renouvelé (voir p. 68 - 71).

Au 1er juillet 2009, Mme Silvana Cavanna a été nommée Directeur Général et M. Régis Ducrey Directeur Général adjoint en vue de former une Direction plus resserrée (voir p. 76 - 77).

Le 3 novembre 2009, l'assemblée générale extraordinaire a nommé M. Franco Antamoro de Céspedes à la présidence du Conseil d'administration.

Dès le 1er décembre 2009, la Banque opère désormais sous la nouvelle raison sociale de Banque Profil de Gestion SA, terminant ainsi son redéploiement initié début 2008.

Personnel

L'effectif au 31 décembre 2009 de 38 personnes reste inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Outsourcing

En date du 26 janvier 2008, la Banque a effectué une migration de son système informatique, et depuis cette date la Banque fait appel à un prestataire externe à qui elle a confié l'exploitation de sa solution informatique ainsi que l'exécution des tâches de Back-office, conformément à la circulaire FINMA 2008/7.

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques de la Banque. Pour cette analyse, il a pris en compte le système de contrôle interne existant.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

Principes généraux

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions du Code des Obligations, de la Loi fédérale sur les banques et son ordonnance d'exécution, des directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA régissant l'établissement des comptes, ainsi qu'au Règlement de cotation de la Bourse suisse.

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas subi de modifications notables par rapport à l'exercice précédent.

Les principales règles d'évaluation sont résumées ci-après.

Principes de comptabilisation

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées et évaluées selon les principes de la date d'opération. Leur résultat est intégré dans le compte de résultat. Les transactions à terme, les transactions conditionnelles ainsi que les transactions fiduciaires sont inscrites hors-bilan.

Délimitation dans le temps

Les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, engagés ou courus et enregistrés dans les comptes de la période concernée et non lors de leur encaissement ou de leur paiement.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation ou aux cours de change pratiqués à la fin de chaque mois.

Cours des principales monnaies étrangères contre CHF :

	2009	2008
USD	1.0366	1.0568
EUR	1.4869	1.4917
GBP	1.6659	1.5242

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques et la clientèle, engagements envers les banques et la clientèle

L'évaluation de ces postes s'effectue à la valeur nominale, à l'exception des effets à escompter, dont le réescompte calculé en fin d'année est déduit. Les risques connus et prévisibles font l'objet de corrections de valeurs individuelles, comptabilisés sous correctifs de valeurs et provisions.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué au prix du marché à la date du bilan ; les bénéfices ou pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les titres qui ne sont pas négociés régulièrement sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est crédité au résultat des opérations d'intérêts.

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les positions de titres détenues à long terme. Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et le prix du marché. Pour les positions à revenu fixe destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, la différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition est répartie sur la durée résiduelle et inscrite sous produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières. Pour les positions à revenu fixe qui ne sont pas destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, celles-ci sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et le prix du marché. Le mode de comptabilisation et d'évaluation des immobilisations financières se base sur l'intention qui préside au moment de l'investissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont traitées conformément aux normes Swiss GAAP RPC 18 et 20. Elles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés calculés linéairement selon les durées d'utilisation estimées. L'évaluation des immobilisations corporelles est revue annuellement. Si l'examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Autres actifs, autres passifs

Les autres actifs et autres passifs sont constitués essentiellement de valeurs de remplacement positives et négatives sur les instruments financiers dérivés. Le solde des autres passifs est également composé de diverses charges à payer.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour tous les risques potentiels et identifiables à la date du bilan, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. La Banque ne constitue pas de provision forfaitaire supplémentaire.

Lorsqu'un litige apparaît, la Banque, y compris avec l'assistance de conseillers externes, détermine s'il peut conduire à des impacts financiers. Lorsqu'il est possible de déterminer de manière précise et certaine la survenance de dommages et intérêts à payer, la Banque procède à la constitution de provisions nécessaires économiquement.

Impôts et impôts latents

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés et inscrits en charge pour la période comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous « Comptes de régularisation ».

Les effets fiscaux résultant de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs sont comptabilisés comme impôts latents sous la rubrique Correctifs de valeur et provisions au passif du bilan. Les différences temporaires constatées correspondent essentiellement aux réserves pour risques bancaires généraux et aux autres provisions. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt attendus.

Réserves pour risques bancaires généraux

Lorsqu'une réserve pour risques bancaires généraux est constituée, celle-ci est soumise à un impôt différé.

Transactions avec les parties liées

Dans le cadre de ses opérations, la Banque est amenée à faire des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers.

Toutes les transactions se font aux conditions qui prévalent sur le marché lors de leur initiation.

Propres titres de participation

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les paiements de dividendes et les résultats des aliénations sont directement attribués aux « Réserves issues du capital ».

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés regroupent les options, les futures et les swaps sur actions, indices d'actions, devises, matières premières et taux d'intérêts, ainsi que les positions à terme sur devises, titres et matières premières.

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur du marché. Pour les positions de négoce, les bénéfices et pertes, réalisés ou non réalisés, sont inscrits au compte « Résultat des opérations de négoce ». Les opérations de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de devises sont évaluées selon les règles applicables à la transaction de base couverte et sont enregistrées au compte de résultat de manière analogue. Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations pour le compte de la clientèle et pour compte propre sont comptabilisées sous « Autres actifs » ou « Autres passifs », de même que celles résultant d'opérations de commission portant sur des contrats traités hors bourse.

Prévoyance professionnelle

Le régime de la prévoyance de la Banque est organisé sur le principe de la primauté des cotisations au travers d'une fondation collective totalement réassurée auprès d'une société d'assurances vie en Suisse soumise à l'OFAP. Le fonds de prévoyance dispose d'une couverture de 100% au sens de l'article 44 OPP2 au 31 décembre 2009 (2008 100%). Il n'y a pas eu de cotisations de réserves de contributions par l'employeur pendant l'exercice 2009. Le plan est traité au sens des Swiss GAAP RPC 16.

COMMENTAIRES SUR LA GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques, dont l'adéquation est réexaminée périodiquement par le Conseil d'administration et la Direction. Les différents risques font l'objet de limites, dont le respect est régulièrement surveillé. Le Conseil d'administration et la Direction sont régulièrement informés de la situation patrimoniale et financière de la Banque, de l'état des liquidités, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs. Le Comité des risques supervise le respect et l'adéquation des systèmes de détection et de surveillance des risques définis par le Conseil d'administration dans le cadre de la politique des risques de la Banque. Les réunions du Comité des risques font l'objet de procès-verbaux qui sont étudiés par le Comité d'audit dans le cadre de son appréciation du contrôle interne.

Risque de crédit

L'organisation des crédits correspond à la taille et aux activités de la Banque. Les crédits accordés sont, en principe, des crédits lombards ; des marges appropriées sont appliquées aux gages retenus. La Banque effectue régulièrement un suivi des crédits en terme de couverture, de paiement des intérêts et de dépassements de limites. Les risques potentiels identifiés sur les affaires de crédit sont systématiquement provisionnés.

Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque ceux-ci ne sont pas payés depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils sont provisionnés.

Risque de taux

La politique en matière de risque de taux d'intérêts a pour objectif de limiter celui-ci au strict minimum. En particulier, la Banque n'entreprend pas de stratégie spéculative sur l'évolution des taux d'intérêts et veille à la concordance des échéances en matière de refinancement. La Banque procède aux mesures d'analyse et de surveillance requises dans le cadre de limites fixées.

Risque de marché

La Banque n'effectue qu'un volume limité d'opérations pour propre compte, essentiellement des opérations de change à terme. L'ensemble des opérations de la clientèle est retourné dans le marché. La gestion de ce type de risque s'inscrit dans le cadre de limites fixées conformément aux prescriptions applicables en la matière.

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière. La négociabilité des positions pour propre compte est régulièrement surveillée.

Risque opérationnel

Les risques opérationnels sont définis comme étant des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des directives et des procédures internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est suivi par la Direction qui rapporte au Conseil d'administration. Il est également vérifié par la révision interne qui rend compte de ses travaux directement au Conseil d'administration.

Compliance et risques juridiques

La Direction et le Comité Compliance contrôlent le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Ils suivent les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes. Le Comité Compliance s'assure du respect des dispositions légales, prudentielles et notamment de lutte contre le blanchiment d'argent applicables à la Banque, ainsi que les directives internes y relatives. Ces tâches de surveillance sont du ressort de la fonction Compliance, qui fournit au Directeur Général, aux membres du Comité exécutif et aux autres collaborateurs l'assistance nécessaire en matière d'observation des normes et règles de comportement.

Le Comité Compliance passe en revue l'ensemble des ouvertures de compte, les profils OBA des clients et accepte ou refuse l'entrée en relation d'affaires. Il rédige les rapports et procès-verbaux requis dans le cadre du contrôle interne.

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

3.1.1 Résumé des couvertures

En CHF 000	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Prêts				
Créances sur la clientèle	-	77'844	7'805	85'649
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	16'257	-	-	16'257
Total des prêts				
31.12.2009	16'257	77'844	7'805	101'906
31.12.2008	12'241	104'285	6'793	123'319
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	3'925	-	3'925
Engagements irrévocables	-	-	428	428
Total hors bilan				
31.12.2009	-	3'925	428	4'353
31.12.2008	-	3'296	430	3'726
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Prêts compromis				
31.12.2009	5'373	-	5'373	5'373
31.12.2008	3'722	-	3'722	3'722

3.2 Répartition des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce et des immobilisations financières

3.2.1 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

En CHF 000	2009	2008
Titres de participations cotés	-	1

3.2.2 Immobilisations financières

En CHF 000	Valeur comptable		Juste valeur	
	2009	2008	2009	2008
Titres de créance portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	2'027	3'035	2'027	3'035
Total	2'027	3'035	2'050	3'035
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	2'027	3'035	2'027	3'035

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

3.4 Présentation de l'actif immobilisé

En CHF 000				2009			
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.08	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.09
Autres immobilisations corporelles	10'081	(7'262)	2'819	46	-	(587)	2'278
Total des immobilisations corporelles	10'081	(7'262)	2'819	46	-	(587)	2'278
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			5'700				5'700

3.6 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt / emprunt de titres et les mises / prises en pension

En CHF 000	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
31.12.2009	36'753	352
31.12.2008	34'163	7'153

Autres actifs et autres passifs

En CHF 000	Autres actifs		Autres passifs	
	2009	2008	2009	2008
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	791	13'478	721	12'431
Impôts anticipés à payer	-	-	5	5
Actifs et passifs divers	504	431	3'562	2'980
Total des autres actifs et autres passifs	1'295	13'909	4'288	15'416

3.7 Informations relatives aux plans de prévoyance

Au 31.12.2009 et au 31.12.2008, il n'y a pas d'engagement envers l'institution de prévoyance.

Au 31.12.2009 et au 31.12.2008, la banque ne dispose d'aucune réserve de cotisation.

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance

Plan de prévoyance sans actif propre

En CHF 000	31.12.2009	31.12.2008
Avantages / engagements nets pour la Banque	N/A	N/A
Cotisations ajustées sur la période	1'003	769
Charges de prévoyance dans les charges du personnel	1'003	769

3.8 Emprunts obligataires convertibles

En CHF 000	Année d'émission	Taux d'intérêt	Échéance	Montant souscrit au 31.12.2009	Montant souscrit au 31.12.2008	Capital actions conditionnel	Condition de conversion
Emetteur : Banque Profil de Gestion SA, Genève							
Emprunts obligataires convertibles	2006	0.75%	09.04.2012	9'999.5	9'999.5	1'143	Voir note 3.10.1
Total				9'999.5	9'999.5	1'143	

Les conditions d'exercice des droits de conversion s'effectuent par tranche minimum de CHF 498'750.-* à partir du 30.06.2009.

Chaque tranche convertie diminue d'autant le montant de l'emprunt. La portion de l'emprunt non convertie sera remboursée en capital.

* La dernière tranche pouvant être inférieure.

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

3.9 Correctifs de valeurs et provisions / réserves pour fluctuations de risques de crédit / réserves pour risques bancaires généraux

En CHF 000	Etat au 31.12.2008	Utilisations conformes à leurs buts	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements Int. en souffrance diff. de change compte de résultat	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2009
Provisions pour impôts latents	1'848	-	-	-	-	-	1'848
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	3'722	-	-	164	1'622	(135)	5'373
Correctifs de valeurs et provisions pour restructuration	508	-	-	-	-	(120)	388
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	17'779	(41)	-	(48)	509	-	18'199
Sous-total	22'009	(41)	-	116	2'131	(255)	23'960
Total des correctifs de valeurs et provisions	23'857	(41)	-	116	2'131	(255)	25'808
A déduire: correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	23'857	(41)	-	116	2'131	(255)	25'808
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550	-	-	-	-	-	2'550

3.10 Présentation du capital social et indications des propriétaires de capital détenant des participations de plus de 5% de tous les droits de vote

Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

3.10.1 Capital social

En CHF 000	31.12.2009			31.12.2008		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Actions nominatives à droit de vote privilégié		-	-	-	-	-
Actions au porteur	14'431	14'430'600	14'431	14'431	14'430'600	14'431
Total du capital social	14'431	14'430'600	14'431	14'431	14'430'600	14'431
Capital conditionnel	7'215	7'215'300	7'215	7'215	7'215'300	7'215
dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-

Conversion des actions nominatives de la Banque en actions au porteur, avec première cotation au 18 juin 2008

L'Assemblée générale ordinaire du 23 avril 2008, dans sa décision d'unifier la structure du capital-actions de la Banque, a décidé la conversion de toutes les actions nominatives, soit 4'150'000 actions nominatives en autant d'actions au porteur, dans la proportion de 1 pour 1. Cette décision n'a aucune portée sur le montant du capital social de la Banque qui reste inchangé à CHF 14'430'600.-, divisé désormais en 14'430'600 actions au porteur, donnant droit à une voix chacune.

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

Capital conditionnel

Le Conseil d'administration a la possibilité mais non l'obligation de procéder à une augmentation conditionnelle de capital au moyen de l'émission de 7'215'300 actions au porteur, dans un délai échéant au plus tard le 9 avril 2012.

A cette fin, le Conseil d'administration peut utiliser, alternativement ou cumulativement, dans la proportion énumérée ci-dessus, les moyens suivants :

• Emission de warrants donnant le droit de souscrire à des actions au porteur

Conditions et modalités relatives à l'émission de ces droits dans le cadre de l'augmentation conditionnelle du capital ; le 27 mai 2004 ont été émis et souscrits 60'725 warrants sur les actions au porteur aux conditions suivantes :

Nombre	60'725	Catégorie	au porteur
Valeur nominale	aucune	Prix d'émission	CHF 20.-
Espèce	warrants	Date valeur	27.05.2004
Droit	1 warrant = 100 actions au porteur	Date d'expiration	04.04.2012 (2'869 jours)
Prix d'exercice	CHF 8.75	Capital-actions concerné de	CHF 6'072'500.-

La Banque a reçu une prime d'émission pour ces warrants de CHF 1'214'500.-, qui a été enregistrée sous la rubrique « Réserve légale générale » .

• Emission d'un emprunt convertible

Le 1^{er} mars 2006 ont été libérés CHF 9'999'500.- représentant la totalité de l'émission de l'emprunt convertible 0.75% SBP 9 avril 2012 (placement privé).

Augmentation conditionnelle du capital	CHF 1'142'800.-
Augmentation du nombre de droits en cas de conversion	1'142'800 actions (ISIN CH0002492293)
Taux	0.75% (soumis à l'impôt anticipé de 35%)
Date d'exercice	30 juin 2009 (voir note 3.8)
Échéance	9 avril 2012
Cours de conversion	CHF 8.75
Garantie	aucune garantie particulière n'est offerte par la Banque

3.10.2 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

Participants qualifiés

En % de détention directe	2009	2008
Actionnaires Banque Profil de Gestion SA		
Banca Profilo SpA, Milan	60.40	60.40
Wetmore Foundation	13.71	13.71
Patrizio Fabbris	-	12.47
Actionnaire de Wetmore Foundation		
Famille Hill	100.00	100.00
Actionnaires de Banca Profilo SpA		
AREPO BP SpA *	53.54	-
PROFILO HOLDING SpA - Sandro Capotosti *	6.96	24.32
LARES srl - Marco Manara *	1.16	3.42
GAP srl - Arnaldo Grimaldi *	0.79	2.78
Famille Torchiani *	7.53	16.99

AREPO BP SpA est contrôlée à 100% par Sator Investments Sàrl, intégralement possédée par Sator Private Equity Fund (SPEF).

La famille TORCHIANI est représentée au capital de Banca Profilo SpA par Capital Investment Trust SpA, Erasmo Holding SpA et OZ Finance srl.

* Ces actionnaires sont liés par une convention d'actionnaires jusqu'en octobre 2010

L'évolution de l'actionnariat et la communication institutionnelle de Banca Profilo SpA sont publiés sur le site Internet de Banca Profilo: www.bancaprofilo.it

Des renseignements sur le Groupe SATOR sont publiés sur le site internet: www.satorgroup.com

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

3.11 Justification des capitaux propres

Capitaux propres

En CHF 000	
Capital social libéré	14'431
Réserves issues du capital	1'352
Réserves issues du bénéfice	53'242
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550
Perte au bilan	(599)
(-) Propres titres de participation	(805)
Total des capitaux propres au 01.01.2009	70'171
Autres attributions aux réserves	-
Dividende et autres attributions	-
Perte de l'exercice de référence	(2'840)
Ventes de propres titres de participation (au coût d'acquisition)	-
Total des capitaux propres au 31.12.2009	67'331
dont:	
Capital social libéré	14'431
Réserves issues du capital	1'352
Réserves issues du bénéfice	52'643
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550
Perte au bilan	(2'840)
(-) Propres titres de participation	(805)
Propres titres de participation / Nombre	
Propres titres de participation au 01.01.2009	97'800
Split	-
Achats	-
Ventes	-
Etat au 31.12.2009	97'800

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

En CHF 000	A vue	Dénouçable	Echéant					Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
Actif circulant								
Liquidités	2'867	-	-	-	-	-	-	2'867
Créances résultant de papiers monétaires	8	-	-	-	-	-	-	8
Créances sur les banques	34'365	34'811	22'968	-	-	-	-	92'144
Créances sur la clientèle	-	37'966	38'382	9'301	-	-	-	85'649
Créances hypothécaires	-	16'257	-	-	-	-	-	16'257
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	2'027	-	2'027
Total de l'actif circulant								
31.12.2009	37'240	89'034	61'350	9'301	-	2'027	-	198'952
31.12.2008	21'052	110'674	58'676	6'364	-	-	-	196'766
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	6'453	-	-	-	-	-	-	6'453
Autres engagements envers la clientèle	84'001	2'886	-	-	-	-	-	86'887
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	10'000	-	-	10'000
Total des fonds étrangers								
31.12.2009	90'454	2'886	-	-	10'000	-	-	103'340
31.12.2008	89'165	3'991	-	-	10'000	-	-	103'156

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

3.13 Indications des créances et des engagements envers les sociétés liées ainsi que des crédits aux organes

Aucun crédit et engagement n'a été contracté par les organes de la Banque au cours de l'année de référence.

Rémunération des organes

En CHF 000	2009			
	Total	Part fixe	Part variable	Autres
Indemnités et rémunérations versées directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration	180	180	-	*
Les montants suivants ont été accordés aux membres du Conseil d'administration :				
Franco Antamoro de Céspedes (dès le 3 novembre 2009)	25	25	-	-
Renzo A. Cenciarini, Président (jusqu'au 3 novembre 2009)	30	30	-	-
Michel Broch, Vice-Président	30	30	-	*
Nicolò Angileri, administrateur (dès le 23 avril 2009)	23	23	-	-
Giacomo Garbuglia, administrateur (dès le 23 avril 2009)	20	20	-	-
Pierre-André Béguin, administrateur (jusqu'au 23 avril 2009)	12	12	-	*
Gaetano Galeone, administrateur (jusqu'au 23 avril 2009)	10	10	-	-
Renzo Torchiani, administrateur	30	30	-	-
Indemnités et rémunérations versées directement ou indirectement aux membres de la Comité exécutif	1'911	1'764	-	147
Rémunération la plus élevée a été perçue par M. Eugenio Lapenna, Directeur Général	546	483	-	63

* Ces administrateurs sont également associés ou employés de sociétés ayant perçu des honoraires de CHF 215'000.- au titre de leurs activités de conseil.

Actions détenues par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

a) Conseil d'administration

Aucun membre du Conseil d'administration, ni de leurs proches ne détient des titres de la Banque.

b) Direction générale

Aucun membre de la Direction générale, ni de leurs proches ne détient des titres de la Banque.

3.14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

En CHF 000	2009		2008	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	2'867	-	2'785	-
Créances résultant de papiers monétaires	8	-	3	-
Créances sur les banques	17'227	74'917	15'996	51'627
Créances sur la clientèle	47'416	38'233	41'693	69'385
Créances hypothécaires	16'257	-	12'241	-
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	-	-	1	-
Immobilisations financières	2'027	-	3'035	-
Immobilisations corporelles	2'278	-	2'819	-
Comptes de régularisation	2'815	-	3'214	-
Autres actifs	1'295	-	13'909	-
Total des actifs	92'190	113'150	95'696	121'012
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	-	-	1	-
Engagements envers les banques	380	6'073	134	12'076
Autres engagements envers la clientèle	29'562	57'325	31'477	49'468
Emprunts obligataires convertibles	10'000	-	10'000	-
Comptes de régularisation	4'572	-	4'107	-
Autres passifs	4'288	-	15'416	-
Correctifs de valeurs et provisions	14'568	11'240	12'897	10'960
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550	-	2'550	-
Capital social	14'431	-	14'431	-
Réserves issues du capital	1'352	-	1'352	-
Réserves issues du bénéfice	52'644	-	53'243	-
(Perte) de l'exercice	(2'840)	-	(599)	-
Propres titres de participation	(805)	-	(805)	-
Total des passifs	130'702	74'638	144'204	72'504

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

3.15 Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Actifs

En CHF 000	2009		2008	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse				
Sous-total	92'190	44.9	95'696	44.2
Europe				
Allemagne	1'441	0.7	2'314	1.1
Belgique	52'441	25.6	16'205	7.5
Grande Bretagne	12'792	6.2	17'135	7.9
Italie	20'307	9.9	26'331	12.1
Autres	10'867	5.3	18'160	8.4
Sous-total	97'848	47.7	80'145	37.0
Amérique du Nord				
Etats-Unis	12'117	5.9	18'189	8.4
Autres	142	0.1	6	-
Sous-total	12'259	6.0	18'195	8.4
Amérique centrale				
Iles Vierges Britanniques	278	0.1	14'103	6.5
Autres	1'805	0.9	1'647	0.7
Sous-total	2'083	1.0	15'750	7.2
Amérique du Sud				
Sous-total	53	0.0	437	0.2
Autres pays				
Sous-total	907	0.4	6'485	3.0
Total des actifs	205'340	100.0	216'708	100.0

3.16 Bilan par monnaie

En CHF 000	CHF	USD	EUR	GBP	JPY	AUD	Autres	Total
Actifs								
Liquidités	1'315	131	1'239	182	-	-	-	2'867
Créances résultant de papiers monétaires	4	4	-	-	-	-	-	8
Créances sur les banques	26'619	17'862	42'533	2'586	736	137	1'671	92'144
Créances sur la clientèle	44'822	10'501	28'142	1'984	190	-	10	85'649
Créances hypothécaires	16'257	-	-	-	-	-	-	16'257
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	2'027	-	-	-	-	-	-	2'027
Immobilisations corporelles	2'278	-	-	-	-	-	-	2'278
Comptes de régularisation	2'741	9	64	-	1	-	-	2'815
Autres actifs	1'295	-	-	-	-	-	-	1'295
Total des positions portées à l'actif	97'358	28'507	71'978	4'752	927	137	1'681	205'340
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	32'382	31'512	14'548	16'994	-	2'783	-	98'219
Total des actifs	129'740	60'019	86'526	21'746	927	2'920	1'681	303'559

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

En CHF 000	CHF	USD	EUR	GBP	JPY	AUD	Autres	Total
Passifs								
Engagements résultant de papiers monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers les banques	60	1'714	4'299	349	-	-	31	6'453
Autres engagements envers la clientèle	15'166	25'605	41'862	2'509	58	137	1'550	86'887
Emprunts obligataires convertibles	10'000	-	-	-	-	-	-	10'000
Comptes de régularisation	4'308	-	264	-	-	-	-	4'572
Autres passifs	1'487	482	2'319	-	-	-	-	4'288
Correctifs de valeurs et provisions	14'396	172	11'240	-	-	-	-	25'808
Réserves pour risques bancaires généraux	2'550	-	-	-	-	-	-	2'550
Capital social	14'431	-	-	-	-	-	-	14'431
Réserves issues du capital	1'352	-	-	-	-	-	-	1'352
Réserves issues du bénéfice	52'644	-	-	-	-	-	-	52'644
(Perte) de l'exercice	(2'840)	-	-	-	-	-	-	(2'840)
Propres titres de participation	(805)	-	-	-	-	-	-	(805)
Total des positions portées au passif	112'749	27'973	59'984	2'858	58	137	1'581	205'340
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant à terme et en options	17'376	32'017	26'194	18'848	875	2'783	62	98'155
Total des passifs	130'125	59'990	86'178	21'706	933	2'920	1'643	303'495
Position nette par devise	(385)	29	348	40	(6)	-	38	64

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1 Engagements conditionnels

En CHF 000	2009	2008
Garanties irrévocables	3'925	3'296
Total	3'925	3'296

4.3 Instruments financiers dérivés ouverts

En CHF 000	Instruments de négoce		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
Titres de participation / Indices			
Options (cotées en bourse)	124	124	1'522
Futures	-	-	463
Devises / métaux précieux			
Contrats à terme	667	597	98'219
Total avant impact des contrats de netting			
31.12.2009	791	721	100'204
31.12.2008	13'478	12'431	328'835

En CHF 000	Instruments de négoce		
	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	Montant des sous-jacents
Total après impact des contrats de netting			
31.12.2009	791	721	100'204
31.12.2008	13'478	12'431	328'835

La Banque conclut des opérations sur instruments financiers dérivés pour le compte de la clientèle ; celles-ci sont, pour la plupart, retournées sur le marché pour supprimer le risque de cours.

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

4.4 Opérations fiduciaires

En CHF 000	2009	2008
Placements fiduciaires	71'511	238'414
dont auprès du Groupe	-	-
Prêts fiduciaires	37'305	34'368
Total	108'816	272'782

4.5 Présentation des avoirs administrés

En CHF 000	2009	2008
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	-	29'845
Autres avoirs	910'242	970'032
Total des avoirs administrés (y compris en compte doubles)	910'242	999'877
Dont prises en compte doubles	168'635	154'040
Apports / (retraits) nets d'argent frais	(125'241)	56'548

Les avoirs administrés « sous simple garde » sont délimités des « autres avoirs » selon le critère d'encaissement régulier de commissions de traitement découlant d'ordres de transactions et d'opérations. Lorsque les avoirs « sous simple garde » ne répondent pas à ce critère de distinction, ils ne sont pas intégrés dans le tableau des avoirs administrés.

Concernant la prise en compte des intérêts et commissions facturés à la clientèle, ceux-ci ne sont pas intégrés dans les mouvements de fonds administrés.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.2 Résultats des opérations de négoce

En CHF 000	2009	2008
Négoce de titres	7'093	268
Négoce de devises et billets	1'081	2'003
Total	8'174	2'271

5.3 Charges de personnel

En CHF 000	2009	2008
Organes de la Banque, tantièmes et indemnités fixes	177	229
Salaires et indemnités	9'658	7'342
Prestations sociales	767	578
Contributions aux institutions de prévoyance	1'003	769
Autres frais de personnel	402	613
Total	12'007	9'531

5.4 Autres charges d'exploitation

En CHF 000	2009	2008
Coûts des locaux	2'229	2'251
Coûts de communication et d'informations financières	958	1'029
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	1'599	1'707
Publicité	43	35
Honoraires avocats, révision et autres	1'240	1'412
Autres charges d'exploitation	859	1'075
Total	6'928	7'509

Annexe aux comptes annuels 2009

établis selon le principe de l'image fidèle

5.5 Commentaires des pertes essentielles, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de correctifs de valeurs et provisions devenus libres

Produits extraordinaires

En CHF 000	2009	2008
Dissolution de correctifs de valeurs et provisions économiquement plus nécessaires	135	113
Dissolution de provisions devenues disponibles	491	-
Total	626	113

5.7 Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

La Banque ne dispose pas de comptoir à l'étranger. Toute son activité bancaire est basée en Suisse.



RAPPORT
DE L'ORGANE
DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Banque Profil de Gestion SA, Genève

Rapport sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 48 à 62) de Banque Profil de Gestion SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Myriam Meissner
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 mars 2010

Bilan au 31 décembre 2009

Actifs

En CHF	2009*	2008*
Liquidités	2'866'679	2'785'034
Créances résultant de papiers monétaires	8'012	3'607
Créances sur les banques	92'143'562	67'623'236
Créances sur la clientèle	85'649'262	111'077'866
Créances hypothécaires	16'256'887	12'240'887
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	498	504
Immobilisations financières	2'831'729	3'817'408
Immobilisations corporelles	1'623'784	2'033'669
Comptes de régularisation	2'815'342	3'214'129
Autres actifs	1'294'996	13'908'903
Total des actifs	205'490'751	216'705'243
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	28'433	10'343'535

*avant répartition

Passifs

En CHF	2009*	2008*
Engagements résultant de papiers monétaires	-	793
Engagements envers les banques	6'452'864	12'210'383
Autres engagements envers la clientèle	86'887'503	80'944'541
Emprunts obligataires convertibles	9'999'500	9'999'500
Comptes de régularisation	4'572'249	4'107'115
Autres passifs	4'288'051	15'416'016
Correctifs de valeurs et provisions	27'760'337	25'809'465
Réserves pour risques bancaires généraux	3'400'000	3'400'000
Capital social	14'430'600	14'430'600
Réserve légale générale	39'267'500	39'267'500
Réserve pour propres titres de participation	804'722	804'722
Autres réserves	14'665'278	14'665'278
(Perte) / Bénéfice reporté	(4'350'670)	(3'860'064)
(Perte) de l'exercice	(2'687'183)	(490'606)
Total des passifs	205'490'751	216'705'243
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	1'133'676	1'117'000

*avant répartition

Bilan au 31 décembre 2009

Opérations hors bilan

En CHF	2009	2008
Engagements conditionnels	3'925'215	3'295'606
Engagements irrévocables	428'000	430'000
Instruments financiers dérivés		
Valeurs de remplacement positives	790'541	13'477'949
Valeurs de remplacement négatives	721'374	12'431'344
Montant des sous-jacents	100'203'667	328'834'862
Opérations fiduciaires	108'816'573	272'782'317

Compte de résultat

1. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE

En CHF	2009	2008
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	3'720'952	8'233'334
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	55'424	82'505
Charges d'intérêts	(295'285)	(405'852)
Résultat des opérations d'intérêts (sous-total)	3'481'091	7'909'987
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	309'338	248'521
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	9'143'429	10'391'801
Produit des commissions sur les autres prestations de service	679'330	668'363
Charges de commissions	(3'753'016)	(4'206'493)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service (sous-total)	6'379'081	7'102'192
Résultat des opérations de négoce	8'174'077	2'270'958
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-	4'656
Autres produits ordinaires	715'654	692'706
Autres charges ordinaires	(49'484)	(28'880)
Autres résultats ordinaires (sous-total)	666'170	668'482
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(12'007'658)	(9'531'549)
Autres charges d'exploitation	(6'927'775)	(7'509'298)
Charges d'exploitation (sous-total)	(18'935'433)	(17'040'847)

Compte de résultat

2. BÉNÉFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE

En CHF	2009	2008
Bénéfice brut	(235'014)	910'772
Amortissements sur l'actif immobilisé	(456'329)	(609'990)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(2'318'832)	(629'232)
Résultat intermédiaire	(3'010'175)	(328'450)
Produits extraordinaires	626'384	112'662
Charges extraordinaires	-	-
Impôts	(303'392)	(274'818)
(Perte) de l'exercice	(2'687'183)	(490'606)

3. RÉPARTITION DU BÉNÉFICE / PERTE À COUVRIR

En CHF	2009	2008
(Perte) de l'exercice	(2'687'183)	(490'606)
(Perte) / Bénéfice reporté de l'exercice précédent	(4'350'670)	(3'860'064)
(Perte) à couvrir	(7'037'853)	(4'350'670)

Annexe aux comptes annuels 2009

La numérotation des informations de l'annexe suit celle de l'article 25c de l'Ordonnance sur les banques (OB). Celles ne concernant pas notre Banque ne sont pas commentées.

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

Généralités

La Banque Profil de Gestion SA (anciennement Société Bancaire Privée SA jusqu'au 30 novembre 2009) est une banque de droit suisse, cotée et participant associé de la Bourse suisse. Son champ d'activités s'étend à la gestion de patrimoines, aux opérations boursières et à des activités annexes, telles que l'octroi de crédits lombards pour le compte de sa clientèle et la fourniture d'opérations d'ingénierie financière. Des crédits hypothécaires sont également accordés à quelques clients disposant d'un dépôt important, à des collaborateurs et aux organes.

Evénements importants

Au cours du premier semestre de l'exercice, avec l'autorisation de la FINMA, le Groupe SATOR animé par M. Matteo ARPE est entré au capital de notre actionnaire de référence Banca Profilo SpA. Suite à ce changement, une partie du Conseil d'administration de la Banque a été renouvelé (voir p. 68 - 71).

Au 1^{er} juillet 2009, Mme Silvana Cavanna a été nommée Directeur Général et M. Régis Ducrey Directeur Général adjoint en vue de former une Direction plus resserrée (voir p. 76 - 77).

Le 3 novembre 2009, l'assemblée générale extraordinaire a nommé M. Franco Antamoro de Céspedes à la présidence du Conseil d'administration.

Dès le 1^{er} décembre 2009, la Banque opère désormais sous la nouvelle raison sociale de Banque Profil de Gestion SA, terminant ainsi son redéploiement initié début 2008.

Personnel

L'effectif au 31 décembre 2009 de 38 personnes reste inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Outsourcing

En date du 26 janvier 2008, la Banque a effectué une migration de son système informatique, et depuis cette date, la Banque fait appel à un prestataire externe à qui elle a confié l'exploitation de sa solution informatique, ainsi que l'exécution des tâches de Back-office, conformément à la circulaire FINMA 2008/7.

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques de la Banque. Pour cette analyse, il a pris en compte le système de contrôle interne existant.

Annexe aux comptes annuels 2009

PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

Les principes comptables et d'évaluation des comptes individuels de la Banque Profil de Gestion SA correspondent à ceux mentionnés dans le bouclage des états financiers selon l'image fidèle, sauf pour les éléments ci-après. Contrairement au bouclage des états financiers selon l'image fidèle, les comptes de la Banque peuvent être influencés par des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les frais d'aménagement n'ont pas fait l'objet d'une activation.

Impôts

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés et inscrits en charge pour la période comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous « Comptes de régularisation ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux n'ont pas été taxées.

Propres titres de participation

Les propres titres de participation sont présentés dans les immobilisations financières. Une réserve pour propres titres de participation a été constituée conformément aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA régissant l'établissement des comptes.

La numérotation du rapport « Corporate Governance » suit celle de la directive concernant les informations relatives au Corporate Governance de la SIX – SWISS EXCHANGE DCG. Les informations ne concernant pas la Banque ne sont pas commentées. La Banque ayant changé de nom au 1^{er} décembre 2009, par mesure de simplification, le nom de notre établissement sera Banque Profil de Gestion SA dans cette partie de notre rapport annuel.

3.6 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt / emprunt de titres et les mises / prises en pension

En CHF 000	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
31.12.2009	36'753	352
31.12.2008	34'163	7'153

Autres actifs et autres passifs

En CHF 000	Autres actifs		Autres passifs	
	2009	2008	2009	2008
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	791	13'478	721	12'431
Impôts anticipés à payer	-	-	5	5
Actifs et passifs divers	504	431	3'562	2'980
Total des autres actifs et autres passifs	1'295	13'909	4'288	15'416

3.7 Informations relatives aux plans de prévoyance

Au 31.12.2009, il n'y a pas d'engagement envers l'institution de prévoyance.

Pour plus de détails, se référer à l'annexe 3.7 du rapport établi selon le principe de l'image fidèle.

3.10 Présentation du capital social et indications des propriétaires de capital détenant des participations

- de plus de 5% de tous les droits de vote
- propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

3.10.1 Capital social

En CHF 000	31.12.2009			31.12.2008		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Actions nominatives à droit de vote privilégié	-	-	-	-	-	-
Actions au porteur	14'431	14'430'600	14'431	14'431	14'430'600	14'431
Total du capital social	14'431	14'430'600	14'431	14'431	14'430'600	14'431
Capital conditionnel	7'215	7'215'300	7'215	7'215	7'215'300	7'215
dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-

Conversion des actions nominatives de la Banque en actions au porteur, avec première cotation au 18 juin 2008

L'Assemblée générale ordinaire du 23 avril 2008, dans sa décision d'unifier la structure du capital-actions de la Banque, a décidé la conversion de toutes les actions nominatives, soit 4'150'000 actions nominatives en autant d'actions au porteur, dans la proportion de 1 pour 1. Cette décision n'a aucune portée sur le montant du capital social de la Banque qui reste inchangé à CHF 14'430'600.-, divisé désormais en 14'430'600 actions au porteur, donnant droit à une voix chacune.

Annexe aux comptes annuels 2009

Capital autorisé

L'autorisation d'augmenter le capital-actions de la somme de CHF 7'215'300.- n'a pas été exercée lors de son échéance du 27 avril 2008.

Capital conditionnel

Le Conseil d'administration a la possibilité mais non l'obligation de procéder à une augmentation conditionnelle de capital au moyen de l'émission de CHF 7'215'300.- actions au porteur, dans un délai échéant au plus tard le 9 avril 2012.

A cette fin, le Conseil d'administration peut utiliser, alternativement ou cumulativement, dans la proportion énumérée ci-dessus, les moyens suivants :

• Emission de warrants donnant le droit de souscrire à des actions au porteur

Conditions et modalités relatives à l'émission de ces droits dans le cadre de l'augmentation conditionnelle du capital, le 27 mai 2004 ont été émis et souscrits 60'725 warrants sur les actions au porteur aux conditions suivantes :

Nombre	60'725	Catégorie	au porteur
Valeur nominale	aucune	Prix d'émission	CHF 20.-
Espèce	warrants	Date valeur	27.05.2004
Droit	1 warrant = 100 actions au porteur	Date d'expiration	04.04.2012 (2'869 jours)
Prix d'exercice	CHF 8.75	Capital-actions concerné	CHF 6'072'500.-

La Banque a reçu une prime d'émission pour ces warrants de CHF 1'214'500.-, qui a été enregistrée sous la rubrique « Réserve légale générale ».

• Emission d'un emprunt convertible

Le 1^{er} mars 2006 ont été libérés CHF 9'999'500.- représentant la totalité de l'émission de l'emprunt convertible 0.75% SBP 9 avril 2012 (placement privé).

Augmentation conditionnelle du capital	CHF 1'142'800.-
Augmentation du nombre de droits en cas de conversion	1'142'800 actions (ISIN CH0002492293)
Taux	0.75% (soumis à l'impôt anticipé de 35%)
Date d'exercice	30 juin 2009 (voir note 3.8 de l'image fidèle)
Échéance	9 avril 2012
Cours de conversion	CHF 8.75
Garantie	aucune garantie particulière n'est offerte par la Banque

3.10.2 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

Participants qualifiés

En % de détention directe	2009	2008
Actionnaires Banque Profilo de Gestion		
Banca Profilo SpA, Milan	60.40	60.40
Wetmore Foundation	13.71	13.71
Patrizio Fabbris	-	12.47
Actionnaire de Wetmore Foundation		
Famille Hill	100.00	100.00
Actionnaires de Banca Profilo SpA		
AREPO BP SpA *	53.54	-
PROFILO HOLDING SpA - Sandro Capotosti *	6.96	24.32
LARES srl - Marco Manara *	1.16	3.42
GAP srl - Arnaldo Grimaldi *	0.79	2.78
Famille TORCHIANI *	7.53	16.99

AREPO BP SpA est contrôlée à 100% par Sator Investments Sàrl, intégralement possédée par Sator Private Equity Fund (SPEF).

La famille TORCHIANI est représentée au capital de Banca Profilo SpA par Capital Investment Trust SpA, Erasmo Holding SpA et OZ Finance srl.

* Ces actionnaires sont liés par une convention d'actionnaires jusqu'en octobre 2010

L'évolution de l'actionariat et la communication institutionnelle de Banca Profilo SpA sont publiés sur le site Internet de Banca Profilo : www.bancaprofilo.it

Des renseignements sur le Groupe SATOR sont publiés sur le site internet : www.satorgroup.com

Annexe aux comptes annuels 2009

3.11 Justification des capitaux propres

Capitaux propres

En CHF 000	2009
Capital social libéré	14'431
Réserve légale générale	39'267
Réserve pour propres titres de participation	805
Autres réserves	14'665
Réserves pour risques bancaires généraux	3'400
Perte au bilan	(4'351)
Total des capitaux propres au 01.01.2009 (avant répartition du bénéfice / couverture de la perte)	68'217
Variation de la réserve pour propres titres de participation	-
Attribution à la réserve légale générale	-
Attribution aux autres réserves	-
Dividende et autres attributions prélevés sur le bénéfice de l'exercice précédent	-
Perte de l'exercice	(2'687)
Total des capitaux propres au 31.12.2009 (avant répartition du bénéfice / couverture de la perte)	65'530
dont:	
Capital social libéré	14'431
Réserve légale générale	39'267
Réserve pour propres titres de participation	805
Autres réserves	14'665
Réserves pour risques bancaires généraux	3'400
Perte au bilan	(7'038)

3.13 Indications des créances et des engagements envers les sociétés liées ainsi que des crédits aux organes

Aucun crédit et engagement n'a été contracté par les organes de la Banque au cours de l'année de référence.

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.4 Opérations fiduciaires

En CHF 000	2009	2008
Placements fiduciaires	71'511	238'414
dont auprès du Groupe	-	-
Prêts fiduciaires	37'305	34'368
Total	108'816	272'782

4.5 Présentation des avoirs administrés

En CHF 000	2009	2008
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	-	29'845
Autres avoirs	910'242	970'032
Total des avoirs administrés (y compris en compte doubles)	910'242	999'877
Dont prises en compte doubles	168'635	154'040
Apports / (retraits) nets d'argent frais	(125'241)	56'548

Les avoirs administrés « sous simple garde » sont délimités des « autres avoirs » selon le critère d'encaissement régulier de commissions de traitement découlant d'ordres de transactions et d'opérations. Lorsque les avoirs « sous simple garde » ne répondent pas à ce critère de distinction, ils ne sont pas intégrés dans le tableau des avoirs administrés.

Concernant la prise en compte des intérêts et commissions facturés à la clientèle, ceux-ci ne sont pas intégrés dans les mouvements de fonds administrés.

Annexe aux comptes annuels 2009

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.2 Résultats des opérations de négoce

En CHF 000	2009	2008
Négoce de titres	7'093	268
Négoce de devises et billets	1'081	2'003
Total	8'174	2'271

5.5 Commentaires des pertes essentielles, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de correctifs de valeurs et provisions devenus libres

Produits extraordinaires

En CHF 000	2009	2008
Dissolution de correctifs de valeurs et provisions économiquement plus nécessaires	135	113
Dissolution de provisions devenues disponibles	491	-
Total	626	113



RAPPORT 2009
SUR LE
GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE



Rapport 2009 sur le gouvernement d'entreprise

La numérotation du rapport « Corporate Governance » suit celle de la directive concernant les informations relatives au Corporate Governance de la SIX – SWISS EXCHANGE DCG. Les informations ne concernant pas la Banque ne sont pas commentées. La Banque ayant changé de nom au 1^{er} décembre 2009, par mesure de simplification, le nom de notre établissement sera Banque Profil de Gestion SA dans cette partie de notre rapport annuel.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du groupe

La BANQUE PROFIL DE GESTION SA, ayant son siège à Genève, ne dispose pas de base opérationnelle en dehors de Suisse. Elle ne détient aucune participation dans des sociétés cotées ou non cotées.

1.1.2 Lieu de cotation

Les actions au porteur de la Banque sont cotées au segment principal de la SIX, à Zurich.

Au 31 décembre 2009, la capitalisation boursière représentait CHF 134'781'800.-.

Le numéro de valeur ISIN des actions cotées est : CH0002492293

Le numéro de valeur Telekurs est : 249229

Les actions au porteur ne sont pas matérialisées et sont conservées sous la forme d'un certificat global déposé auprès de SIX.

1.2 Actionnaires importants

Voir rapport annuel 2009 – chiffre 3.10.2 de l'Annexe aux comptes annuels.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été annoncé à la Banque au 31 décembre 2009.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Voir rapport annuel 2009 – chiffre 3.10.1 de l'Annexe aux comptes annuels.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

- a. Le Conseil d'administration a la possibilité mais non l'obligation de procéder à une augmentation conditionnelle de capital au moyen de l'émission de 7'215'300 (sept millions deux cent quinze mille et trois cents) actions au porteur de CHF 1.- (un franc) chacune, dans un délai échéant le 9 avril 2012.

A cette fin, le Conseil d'administration peut utiliser, alternativement ou cumulativement, dans la proportion énumérée ci-dessus, les moyens suivants :

- émission d'un emprunt convertible
- émission de warrants donnant le droit de souscrire à des actions au porteur

Le Conseil d'administration déterminera en temps utile la date et le prix d'émission, la durée, l'échéance, l'intérêt servi et les conditions d'exercice.

Il n'y a pas de droit préférentiel de souscription pour les actionnaires.

b. Conditions et modalités relatives à l'émission de ces droits dans le cadre de l'augmentation conditionnelle du capital

- Le 27 mai 2004 ont été émis et souscrits 60'725 warrants sur les actions au porteur aux conditions suivantes :

Nombre	60'725	Catégorie	au porteur
Valeur nominale	aucune	Prix d'émission	CHF 20.-
Espèce	warrants	Date valeur	27.05.2004
Droit	1 warrant = 100 actions au porteur	Date d'exercice	27.05.2004
Prix d'exercice	CHF 8.75	Date d'expiration	04.04.2012 (2'869 jours)
		Capital-actions concerné	CHF 6'072'500.-

- Le 1^{er} mars 2006 ont été libérés CHF 9'999'500.- représentant la totalité de l'émission de l'emprunt convertible 0.75% SBP 9 avril 2012 (placement privé):

Augmentation conditionnelle du capital	CHF 1'142'800.-
Augmentation du nombre de droits en cas de conversion	1'142'800 actions (ISIN CH0002492293)
Taux	0.75% (soumis à l'impôt anticipé de 35%)
Date d'exercice	A partir du 30 juin 2009
Echéance	9 avril 2012
Cours de conversion	CHF 8.75
Garantie	aucune garantie particulière n'est offerte par la Banque

2.3 Modifications du capital (réserves et bénéfices)

Année	Modification du capital-actions en CHF	Nombre d'actions nominatives Nom. CHF 1	Nombre d'actions au porteur Nom. CHF 1	Réserves en CHF	(Perte) Bénéfice au bilan en CHF
2002	14'430'600	415'000	102'806	53'817'625	1'234'489
2003	14'430'600	415'000	102'806	53'817'625	2'137'575
2004	14'430'600	415'000	102'806	55'047'499	4'285'760
2005	14'430'600	4'150'000	1'028'060	56'077'500	3'920'377
2006	14'430'600	4'150'000	1'028'060	56'607'500	4'225'923
2007	14'430'600	4'150'000	10'280'600	58'137'500	(3'860'064)
2008	14'430'600	-	14'430'600	58'137'500	(4'350'670)
2009	14'430'600	-	14'430'600	58'137'500	(7'037'853)

Rapport 2009 sur le gouvernement d'entreprise

En 2000, la Banque a émis 200'000 actions nominatives contre CHF 2'000'000.- et 807 obligations convertibles de CHF 5'000.- ont été converties contre 5'649 actions au porteur.

En mai 2001, à l'échéance de l'emprunt convertible 3,125% SFP 01, 1'422 coupures d'obligations ont été converties en 9'954 actions au porteur (CHF 100.- de nominal et CHF 725.- d'agio pour 2000 et 2001).

Le 5 septembre 2005, la Banque a procédé au split de son capital-actions dans les proportions suivantes : 1 ancienne action de CHF 100.- de nominal pour les actions au porteur et de nominal CHF 10.- pour les nominatives contre, respectivement, 10 nouvelles actions de CHF 10.- de nominal pour les actions au porteur et de CHF 1.- de nominal pour les actions nominatives.

Le 3 août 2007, la Banque a procédé au split de son capital-actions dans les proportions suivantes : 1 ancienne action de CHF 10.- de nominal contre 10 nouvelles actions de CHF 1.- de nominal pour les actions au porteur.

Le 11 juin 2008, la Banque a converti les 4'150'000 actions nominatives liées de CHF 1.- de nominal en actions au porteur. Depuis, il n'y a plus qu'une seule catégorie d'actions et la première cotation a eu lieu le 18 juin 2008.

2.4 Actions et bons de participation

Il n'y a pas de droit préférentiel de souscription pour les actionnaires.

Chaque actionnaire a un droit de vote et un droit à une part de bénéfice résultant du bilan en proportion des versements opérés au capital-actions.

7'215'300 actions au porteur de CHF 1.- de nominal sont disponibles sous forme de capital conditionnel, conformément à l'article 7 bis des statuts (voir chiffre 2.2.a ci-dessus).

2.5 Emprunts convertibles et options

Voir chiffre 2.2.b ci-dessus.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'administration est composé de cinq membres non exécutifs qui répondent à la notion d'indépendance au sens de la législation bancaire, à l'exception de Messieurs Nicolò Angileri, Directeur Général de Banca Profilo SpA, Milan, Giacomo Garbuglia, membre du Conseil d'administration, Banca Profilo SpA, Milan ainsi que Renzo Torchiani, membre du Conseil d'administration, Banca Profilo SpA, Milan, actionnaire de la Banque à hauteur de 60,41 %.

3.1 Membres du Conseil d'administration

a. FRANCO ANTAMORO DE CÉSPEDES

Président du Conseil d'administration dès le 3 novembre 2009

Président du Comité de Rémunération dès le 3 novembre 2009

Nationalité : Italienne

Formation

Faculté de Droit, La Sapienza, Rome

Certificate of Commendation, Manufacturers Hanover Trust, New York

Ph. D. International Economy and Operations, Kennedy Western University, USA

Expériences professionnelles

1979 – 1994	Conseiller de Direction, Darier & Cie, Genève
1974 – 1978	Vice-Président et membre du Comité de Direction, Société Générale de Surveillance SA, Genève
1972 – 1974	Directeur Général, Groupe SOCFIN, Bruxelles, Belgique
1969 – 1972	Directeur Marketing Europe, Moyen-Orient et Afrique, ITT, Bruxelles, Belgique
1964 – 1968	Délégué Mexique et Amérique Centrale, Groupe Montedison, Mexico-City, Mexique
1962 – 1964	Délégué, Groupe Montedison, Sao Paulo, Brésil
1960 – 1961	Administrateur Délégué, Filiale Groupe Montedison (anc. Montecatini), Athènes, Grèce

b. RENZO A. CENCIARINI

Président du Conseil d'administration jusqu'au 3 novembre 2009

Président du Comité de rémunération jusqu'au 3 novembre 2009

Nationalité : Suisse

Formation

Licence en Business Administration, Université Bocconi de Milan

Master en Business Administration, Harvard Business School, Boston, USA

Expériences professionnelles

Dès 1990	Professeur, SDA Bocconi School of Management, Milan
1990 – 1993	Conseiller, Euro Synergies, Paris
1986 – 1989	Directeur, Citicorp Investment Bank, Lausanne et Londres
1981 – 1986	Directeur, Fidinam Group, Lugano
1978 – 1980	Consultant, The Boston Consulting Group, Munich
1974 – 1976	Analyste, The Chase Manhattan Bank, New York, USA

c. MICHEL BROCH

Vice-Président du Conseil d'administration

Membre du Comité d'audit

Nationalité : Suisse

Formation

Licence en droit, Université de Fribourg

Titulaire du brevet d'avocat, Fribourg

Expériences professionnelles

Dès 2005	Président, Administrateur, Broch & Associés SA
2002 – 2004	Président du Comité exécutif, Banque Safdié SA, Genève
1989 – 2002	Responsable des services bancaires, adjoint au Département des services financiers, Administrateur d'Ernst & Young Holding SA
1984 – 1989	Adjoint au responsable juridique, Commission fédérale des banques

Rapport 2009 sur le gouvernement d'entreprise

d. NICOLÒ ANGILERI

Administrateur dès le 23 avril 2009

Membre du Comité d'audit dès le 20 mai 2009

Membre du Comité de rémunération dès le 20 mai 2009

Nationalité : Italienne

Formation

Licence en Sciences économiques et bancaires, Université de Sienne (Italie)

Expériences professionnelles

Dès 2000 Directeur Général, Banca Profilo SpA, Milan

1991 – 2000 Directeur Financier du Groupe, Groupe CREDEM (Credito Emiliano), Reggio Emilia

1985 – 1991 Responsable financier, Istituto Bancario Siciliano, Marsala

e. GIACOMO GARBUGLIA

Administrateur dès le 23 avril 2009

Membre du Comité d'audit dès le 20 mai 2009

Nationalité : Italienne

Formation

Licence en Sciences économiques, Université d'Ancona (Italie)

Expert-comptable et auditeur certifié (Italie)

Expériences professionnelles

Dès 2008 Partner du Groupe SATOR

2002 – 2007 Co-Managing Director de Capitalia SpA, Rome

1985 – 2002 Responsable du groupe « institutions financières » Lehman Brothers, Londres

1994 – 1998 Director, KPMG Corporate Finance, Milan

f. PIERRE-ANDRÉ BÉGUIN

Administrateur jusqu'au 23 avril 2009

Membre du Comité d'audit jusqu'au 23 avril 2009

Membre du Comité de rémunération jusqu'au 23 avril 2009

Nationalité : Suisse

Formation

Licence en Droit, Université de Genève

Titulaire du brevet d'avocat, Genève

Spécialiste en droit bancaire et financier

Expériences professionnelles

Dès 1973 Avocat et associé du Cabinet Budin & Associés, Genève et Lausanne

g. GAETANO GALEONE

Administrateur jusqu'au 23 avril 2009

Président du Comité d'audit jusqu'au 23 avril 2009

Membre du Comité de rémunération jusqu'au 23 avril 2009

Nationalité : Italienne

Formation

Licence en Droit, Université de Milan

Inscrit à l'Ordre des Avocats de Milan

Inscrit à la Cour de Cassation

Inscrit au Registre des réviseurs aux comptes

Avocat de droit civil, spécialisé en droit sociétaire, commercial et bancaire

Expériences professionnelles

Dès 1973	Avocat
1980 – 1990	Administrateur, Poclair Italia SpA, Milan
1985 – 1987	Administrateur, Fiduciaria BSI di Milano, Milan
1983 – 1986	Vice-Président, Calzaturificio di Varese, Varese
1988 – 1991	Président du Collegio Sindacale di Amgen Italia, Milan

h. RENZO TORCHIANI

Administrateur

Membre du Comité de rémunération

Nationalité : Italienne

Formation

Doctorat en Droit, Université de Parme

MBA en Corporate Finance, Université de Milan

Expériences professionnelles

Dès 2004	Business Development Manager, Banca Profilo SpA, Milan
2003 – 2004	Directeur commercial, Total Leasing SpA, Brescia
2001 – 2003	Directeur adjoint, Membre du Conseil d'administration, Remar Sim SpA, Brescia
2000 – 2001	Réviseur interne, Fideritalia Sim SpA, Brescia
1999	Directeur des ventes, Carval Srl, Brescia

Rapport 2009 sur le gouvernement d'entreprise

3.2 Autres activités

a. FRANCO ANTAMORO DE CÉSPEDES

Président du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA depuis le 3 novembre 2009

Aucun autre mandat

b. RENZO A. CENCIARINI

Président du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA jusqu'au 3 novembre 2009

Membre du Conseil d'administration, Kinexia SpA, Milan

Président du Conseil d'administration, Cenciarini & Co, Milan

c. MICHEL BROCH

Vice-Président du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA

Administrateur, Président, Broch & Associés SA, Corminbœuf

Administrateur, membre du Comité d'audit, Mirelis InvesTrust SA, Genève

Administrateur, Hinduja Suisse Holding SA, Lucerne

Administrateur, Hinduja Global SA, Lucerne

Administrateur, Kathink SA, Lucerne

Administrateur, Reyl & Cie SA, Genève

Administrateur, Vice-Président, Président du Comité d'audit, MIG Bank SA, Neuchâtel

Administrateur, Realtime Financial Technologies, Genève

Administrateur, Specitec SA, Genève

d. NICOLÒ ANGILERI

Membre du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA dès le 23 avril 2009

Directeur Général, Banca Profilo S.p.A., Milan

Administrateur, Profilo Asset Management SGR S.p.A., Milan

Administrateur, Profilo Merchant Co srl, Milan

Administrateur Délégué, Profilo Real Estate Advisory srl, Milan

Administrateur, ASSBANK (Association Nationale des Banques Privées), Rome

e. GIACOMO GARBUGLIA

Membre du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA dès le 23 avril 2009

Administrateur, Sator GP Limited, Londres

Administrateur, Sator Partners LLP, Londres

Administrateur, Sator Investments Sàrl, Luxembourg

Administrateur, AREPO BP SpA, Rome

Administrateur, Banca Profilo SpA, Milan

f. PIERRE-ANDRÉ BÉGUIN**Membre du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA jusqu'au 23 avril 2009**

Administrateur, Hoffmann & Partners Wealth Management SA, Genève

Administrateur, Ecole St-Georges SA, Clarens

Administrateur, SI Grand-Rue 29-21, Genève

Administrateur, SI rue Bellot, Genève

g. GAETANO GALEONE**Membre du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA jusqu'au 23 avril 2009**

Membre du Conseil d'administration, Banca Profilo SpA, Milan

Président, Profilo Holding SpA, Milan

Réviseur aux comptes, Biogen Dompè Srl, Milan

Réviseur aux comptes, Dompè Farmaceutici SpA, Milan

Réviseur aux comptes, Dompè Pharma SpA, Milan

Président du Collegio Sindacale Fondi Rustici Nord Milano SpA, Milan

Président du Collegio Sindacale Sfa Italia SpA, Milan

Réviseur aux comptes, Aquisitio SpA, Milan

Réviseur aux comptes, Uni Ente Nazionale di Unificazione, Milan

Réviseur aux comptes, Pierre Fabre Italia SpA, Milan

h. RENZO TORCHIANI**Membre du Conseil d'administration de la Banque Profil de Gestion SA**

Directeur, Total Leasing SpA, Brescia

Directeur, Strategy Invest SpA, Brescia

Directeur, OzNer Srl, Brescia

Membre du Conseil d'administration, Banca Profilo SpA, Milan

Membre du Conseil d'administration, First Capital SpA, Milan

Membre du Conseil d'administration, Servizi Italia SpA, Parme

3.4 Election et durée du mandat**3.4.1 Renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil d'administration**

La durée de fonction des membres du Conseil d'administration est de un an. Elle prend fin lors de l'Assemblée générale ordinaire suivant leur nomination.

Les membres du Conseil d'administration sont rééligibles.

En cas de décès ou de démission d'un membre du Conseil d'administration au cours de son mandat, le nouveau membre désigné demeure en fonction pour la durée résiduelle du mandat de son prédécesseur.

Rapport 2009 sur le gouvernement d'entreprise

3.4.2

Administrateur	1ère élection	En fonction jusqu'à l'AG de
Franco Antamoro de Céspedes	Novembre 2009	2010
Renzo A. Cenciarini	Janvier 2008	Novembre 2009
Michel Broch	Janvier 2008	2010
Nicolò Angileri	Avril 2009	2010
Giacomo Garbuglia	Avril 2009	2010
Pierre-André Béguin	Janvier 2008	Avril 2009
Gaetano Galeone	Janvier 2008	Avril 2009
Renzo Torchiani	Janvier 2008	2010

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Les fonctions occupées par les membres du Conseil d'administration sont indiquées au chiffre 3.1 du présent rapport.

Le Président du Conseil d'administration a les devoirs et prérogatives prévus dans les statuts et les règlements de la Banque. Il ne peut participer en aucune autre qualité à la direction des affaires courantes de la Banque.

Le Président doit être informé régulièrement par la Direction générale sur la marche des affaires et la situation de la Banque; tout événement particulier qui sort de la gestion normale doit lui être communiqué rapidement.

Si la Direction générale hésite à considérer une affaire comme étant de sa compétence, elle soumet la question au Président qui décide si l'affaire est du ressort de la Direction générale ou du Conseil d'administration.

En cas d'empêchement du Président, ses fonctions sont exercées par le Vice-Président du Conseil d'administration ou le doyen d'âge.

3.5.3 Méthode de travail du Conseil d'administration et des comités

Organe	Nombre de séances 2009	Durée moyenne des séances	Nombre de membres
Conseil d'administration	8	3 heures	5
Comité d'audit	5	2 heures	3
Comité de rémunération	1	2 heures	3

3.6 Compétences

Le Conseil d'administration exerce les fonctions et compétences qui lui sont attribuées par la loi, les statuts et le règlement interne de la Banque, en plus des attributions intransmissibles et inaliénables arrêtées à l'article 27 des statuts :

- exercer la haute direction de la Banque et établir les instructions nécessaires
- définir la politique générale et les orientations stratégiques de la Banque
- fixer l'organisation et adopter le règlement interne
- nommer et révoquer les personnes chargées de la Direction
- préparer toutes les propositions destinées à l'Assemblée générale, donner son préavis, établir l'ordre du jour, convoquer l'Assemblée générale et exécuter les décisions de celle-ci
- établir le rapport annuel et soumettre à l'Assemblée générale les comptes annuels, le bilan et le compte de pertes et profits avec ses propositions sur l'emploi du bénéfice net et la constitution de réserves spéciales
- mandater l'institution de révision prévue par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, par la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières et examiner ses rapports
- désigner et révoquer l'Inspectorat interne
- désigner les personnes autorisées à représenter la Banque envers les tiers et fixer leur mode de signature, étant précisé que seule la signature collective à deux peut être octroyée
- approuver la politique des risques et en réexaminer périodiquement l'adéquation
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Banque
- exercer le contrôle interne et la surveillance de l'évolution des gros risques au sens des articles 83ss OFR sur la base des relevés trimestriels établis par la Direction
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données
- décider de l'ouverture de filiales, succursales, agences et représentation et de leur fermeture
- décider de l'octroi de crédits aux membres des organes de la Banque ou aux personnes physiques et morales qui leur sont proches et conformément au règlement interne
- prendre toute décision relative à l'acquisition, la vente ou l'échange de participations permanentes
- prendre toute décision relative à l'achat, la vente ou le transfert de tous biens immobiliers, la constitution de gages immobiliers sur les immeubles à usage de la Banque, ainsi que la constitution et la rénovation de biens immobiliers de la Banque
- informer la FINMA en cas de surendettement

De manière générale, le Conseil d'administration statue sur toutes les affaires qui ne relèvent pas d'après la loi ou les statuts des compétences de l'Assemblée générale.

Les limites de compétence des organes de la Banque sont établies comme suit :

	Conseil d'administration Position nominale	Comité des Crédits Position nominale
Crédits lombards diversifiés	50% des fonds propres	20% des fonds propres
Crédits lombards non diversifiés	10% des fonds propres	5% des fonds propres
Crédits en blanc	2% des fonds propres	CHF 250'000.-

Pour les crédits aux organes de la Banque, les compétences restent au Conseil d'administration.

Les détails concernant notamment les positions risquées, le calcul des fonds propres pouvant être pris en compte, les taux d'avance admis figurent dans une annexe au Règlement interne de la Banque.

Rapport 2009 sur le gouvernement d'entreprise

Le Comité d'audit a les attributions suivantes :

1. Surveillance et évaluation de l'intégrité des boucllements financiers
2. Surveillance et évaluation du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers
3. Surveillance et évaluation de l'efficacité de l'organe de révision externe et de sa coopération avec l'Audit interne
4. Evaluation du contrôle interne qui ne porte pas sur le domaine de l'établissement des rapports financiers et de l'Audit interne
5. Donner au Conseil son préavis sur la nomination et la révocation de l'organe de révision externe
6. Donner au Conseil son préavis sur la nomination et la révocation de l'Auditeur interne
7. Elaborer et fixer avec l'Auditeur interne, en concertation avec l'organe de révision externe, le programme annuel d'activités de l'Auditeur interne
8. Discuter avec l'organe de révision externe de la stratégie d'audit et des rapports afin de connaître son opinion sur les changements à apporter à l'organisation de la Banque, la qualification de l'Audit interne et la collaboration obtenue des divers départements de la Banque dans l'accomplissement de leurs tâches
9. Prendre connaissance des rapports de l'Audit interne et veiller à ce que le Directeur Général prenne les mesures jugées nécessaires en suite des constatations faites par l'Auditeur interne
10. Revoir annuellement le règlement du Comité d'audit
11. Adresser au Conseil un rapport trimestriel contenant un résumé de ses activités, de ses décisions et de ses recommandations dans le cadre du système de contrôle interne

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale

Le Conseil d'administration opère sa surveillance par le biais d'un service d'audit interne. Lors de l'exercice sous revue, le mandat d'audit interne a été donné à la société BDO VISURA à Lausanne. En outre, la Direction générale transmet régulièrement un rapport sur la situation globale des affaires (reporting aux autorités de contrôle – états financiers – situation des crédits – suivi du budget) et sur la gestion des risques au sein de la Banque.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Membres de la Direction générale

a. SILVANA CAVANNA

Directeur Général dès le 1er juillet 2009

Directrice Private Banking et suppléante du Directeur Général jusqu'au 30 juin 2009

Nationalité: Italienne

Formation

Licence en Sciences politiques, Université de Milan

Expériences professionnelles

- | | |
|-------------|--|
| 1995 – 2008 | Directeur Général adjoint, responsable Direction relation clientèle, Banca Profilo SpA, Milan
Membre du Conseil d'administration de Banca Profilo SpA, Milan
Membre du Conseil d'administration de Profilo Asset Management SGR SpA, Milan |
| 1989 – 1995 | Directeur, responsable Département bourse titres / clientèle privée, Banca Rasini SpA, Milan |
| 1984 – 1989 | Directeur, responsable gestion patrimoniale clientèle privée, Banca Manusardi SpA (gruppo IMI), Milan |
| 1973 – 1984 | Directeur, responsable clientèle privée, Euromobiliare SpA, Milan |

b. EUGENIO LAPENNA**Directeur Général jusqu'au 30 juin 2009**

Nationalité : Italienne

Formation

Licence en Droit, Université en Italie

Expériences professionnelles

2007	Consultant pour Banca Profilo SpA, Milan
2005 – 2006	Directeur, Eurofly SpA, Milan
2001 – 2005	Directeur Général adjoint, ICCREA Banca, Rome
2000 – 2001	Directeur Général, Cardine Banca, Londres

c. REGIS DUCREY**Directeur Général adjoint et suppléant du Directeur Général dès le 1er juillet 2009****Directeur Administration, Finance et Controlling dès janvier 2008**

Nationalité : Suisse

Formation

Licence en Sciences économiques de l'Ecole des HEC, Université de Lausanne

Diplôme fédéral d'expert-comptable

Expériences professionnelles

2006 – 2007	Membre de l'Extended Executive Committee de la région Suisse romande, Responsable Legal, Compliance, Client Documentation Services et Business Risk Management, Banque Julius Baer & Cie SA, Genève
2000 – 2006	Secrétaire général, Ferrier Lullin & Cie SA, Genève
1989 – 2000	Réviseur responsable et chef de mandats bancaires, Ernst & Young (Suisse) SA, Lausanne
1987 – 1989	Adjoint de Direction, Société de gestion des intérêts professionnels, Lausanne

Autres activités

Administrateur, membre du Comité d'audit, MIG Bank SA, Neuchâtel

d. ANGELO CIOFFI**Directeur Trésorerie – Capital Markets jusqu'au 30 juin 2009**

Nationalité : Italienne

Formation

Sciences politiques, Université de Rome

Expériences professionnelles

2007 – 2008	Responsable investissements obligataires, San Paolo Imi Bank Ireland, Dublin
2003 – 2006	Directeur, San Paolo Imi Bank, Londres
2001 – 2003	Directeur Général, Cardine Banca, Londres
1999 – 2001	Directeur Général adjoint, directeur financier, Cardine Banca, Londres
1992 – 1999	Directeur Général adjoint et responsable de la Trésorerie, Cariverona Banca, Londres
1977 – 1991	Banco di Santo Spirito, Londres et Luxembourg
1972 – 1977	Thomson and McKinnon Securities, Rome

Rapport 2009 sur le gouvernement d'entreprise

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

a. Conseil d'administration

Rémunération fixe: Président CHF 35'000.-*
 Membre du Conseil CHF 25'000.-
 Membre de Comités du Conseil CHF 5'000.-

Les membres du Conseil d'administration, dont la rémunération est fixée par le Comité de rémunération, ne bénéficient d'aucun programme de participation à la marche des affaires et leur rémunération est fixe.

* La rémunération du Président du Conseil d'administration s'élève à CHF 150'000.- (contre-valeur € 100'000.-) par exercice depuis le mois de novembre 2009.

b. Direction générale

La fixation de la rémunération de la Direction générale est du ressort du Comité de rémunération. La Direction générale n'a bénéficié d'aucune rémunération autre que sous forme numéraire durant l'exercice sous revue.

5.2 Rémunérations accordées aux membres en exercice des organes dirigeants

Organe	Rémunération globale
Conseil d'administration	CHF 180'000
Direction générale	CHF 1'911'000

Voir rapport annuel 2009 – chiffre 3.13 de l'Annexe aux comptes annuels pour le détail des indemnités et rémunérations perçues par le Conseil d'administration et la Direction générale.

5.3 Rémunération globale la plus élevée

Voir rapport annuel 2009 – chiffre 3.13 de l'Annexe aux comptes annuels établis selon le principe de l'Image Fidèle pour le détail des indemnités et rémunérations perçues par le Conseil d'administration et la Direction générale.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Sont autorisés à exercer le droit de vote:

- tout détenteur d'une action au porteur, pourvu qu'il justifie de sa possession par la production de l'action ou de toute autre manière prescrite par le Conseil d'administration.

L'action grevée d'un droit d'usufruit est représentée par l'usufruitier; celui-ci est responsable envers le propriétaire s'il ne prend pas ses intérêts en équitable considération.

Un actionnaire peut faire représenter ses actions par la production des actions.

6.2 Quorum statutaire

L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des actionnaires présents ou représentés. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées.

L'article 19 des statuts de la Banque prévoit pour un certain nombre de cas la présence d'au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées pour que les décisions soient valables, à savoir :

- La modification du but social
- L'introduction d'actions à droit de vote privilégié
- La restriction de la transmissibilité des actions nominatives
- L'augmentation autorisée ou conditionnelle du capital-actions
- L'augmentation du capital-actions au moyen des fonds propres, contre apport en nature ou en vue d'une reprise de biens et l'octroi d'avantages particuliers
- La limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel
- Le transfert du siège de la Banque
- La dissolution de la Banque sans liquidation

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Un ou plusieurs actionnaires, représentant ensemble les dix pour cent au moins du capital-actions, peuvent requérir la convocation de l'Assemblée générale.

La convocation doit être requise par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

L'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de sa réunion, par un avis dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Un ou plusieurs actionnaires, représentant ensemble les dix pour cent au moins du capital-actions, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

En outre, des actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'au moins un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

L'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être requise par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions. Aucun délai ou date limite n'est précisé dans les statuts ; cependant, toute proposition doit être remise dans un délai suffisant pour permettre au Conseil d'administration de les intégrer raisonnablement dans la convocation de l'Assemblée générale.

Sont mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration ou des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

Rapport 2009 sur le gouvernement d'entreprise

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Obligation de présenter une offre

En application de l'article 53 de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, toute personne qui acquiert des titres de la Banque n'est pas tenue de présenter une offre publique conformément aux articles 32 et 52 de la loi précitée.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Les comptes relatifs à la gestion de l'exercice 2009 ont été audités entre le mois de juillet, octobre, novembre 2009 et les mois de janvier et février 2010.

Société de révision : Deloitte SA, Genève

Durée du mandat : 1 an, renouvelable. 1ère élection, 2007

Réviseur responsable : M. Alexandre Buga

Concernant le rythme de rotation du réviseur responsable, la Banque applique les règles du Code des Obligations art. 730 a, al. 2.

Le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée Générale 2010 de changer d'organe de révision afin d'avoir le même réviseur que celui de la maison-mère.

8.2 Honoraires des réviseurs

La révision des comptes de l'exercice 2009 a été budgétée à CHF 260'000.-.

8.3 Honoraires additionnels

Durant 2009, des travaux d'audit spécifiques ont été réalisés sur plusieurs mandats. Cumulés, ils représentent la somme de CHF 156'000: (hors TVA).

8.4 Instruments de surveillance

Les rapports d'audits interne et externe sont traités en détail lors des séances du Comité d'audit et le résultat des travaux de ce Comité sont présentés régulièrement au Conseil d'administration.

Conformément à la loi bancaire, le Conseil d'administration consacre le temps nécessaire lors de l'une de ses séances pour traiter en détail du contenu des rapports sur l'audit des comptes annuels et sur l'audit prudentiel pour l'exercice arrêté à la date de la clôture.

Durant 2009, l'organe de révision a été invité à participer à 4 séances avec le Conseil d'administration et à 4 séances du Comité d'audit. Ces entretiens ont porté sur la planification de la restitution des travaux d'audit de la Banque.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La Banque informe régulièrement ses actionnaires, les investisseurs potentiels, ses collaborateurs et ses clients sur la marche de ses affaires, notamment par la publication de ses rapports intermédiaires et de son rapport annuel.

Des informations relatives à la Banque ainsi qu'à la valeur des actions sont publiées sur [Telekurs], [Bloomberg], [Reuters], etc.

Les renseignements généraux sur la Banque, ses données financières ainsi que la publicité événementielle peuvent également être trouvés sur le site de la Banque : www.bpdg.ch, notamment sous la rubrique « Relations investisseurs ».

Relations avec les investisseurs auprès de la Direction Générale

Tél. +41 22 818 31 31

Fax +41 22 818 31 00

Adresse :

Banque Profil de Gestion SA

11, Cours de Rive

Case postale 3668

CH-1211 Genève 3

info@bpdg.ch



Direction Générale

Madame Silvana Cavanna, CEO
Directeur Général

Monsieur Régis Ducrey, CFO
Directeur Général adjoint

Banque Profil de Gestion SA

11, Cours de Rive - Case Postale 3668 - CH -1211 Genève 3
T +41 22 818 31 31 - F +41 22 818 31 00
www.bpdg.ch

Membre «B» Bourse Suisse (SIX)
Membre ISMA
Membre ASB
Membre ABES

Swift: BPDGCHGGXXX
SIC 087478 Banque Profil de Gestion SA - Genève

WWW.BPDG.CH

